

Le territoire de la Communauté des Communes de Salies de Béarn s'équipe de collecteurs de piles

Les piles font partie de notre vie quotidienne. Nous en utilisons de grandes quantités : 1 milliard de piles et d'accumulateurs sont mis sur le marché français chaque année. Actuellement, en France, seules 30% des piles usagées sont jetées dans les bacs appropriés et peuvent donc être recyclées.

Pourtant, les métaux lourds que peuvent contenir les piles ne se dégradent pas et représentent une menace pour l'environnement. Par contre leur traitement en fin de vie permet aujourd'hui d'extraire la majorité des métaux lourds qui les composent. Il est donc indispensable de les rapporter dans les bacs de collecte mis à votre disposition. Vous préservez ainsi l'environnement tout en contribuant à la valorisation de ces matériaux qui seront réintégrés dans la filière de production.

Vous pouvez également adopter un geste écocitoyen en vous munissant d'un chargeur de pile, ou de batteries et piles rechargeables.

Afin d'améliorer le taux de collecte des piles usagées et de faciliter le geste du tri, des points de collecte ont été installés sur le territoire de la Communauté des Communes de Salies de Béarn. En partenariat avec le syndicat de traitement Bil Ta Garbi et l'éco-organisme SCRELEC, la CDC vient de mettre en place des contenants spécifiques sur son territoire, dans les établissements scolaires et mairies du territoire.

Désormais, vous pouvez déposer vos piles dans le bac de collecte de votre mairie, aux heures d'ouverture :

Tous les jours de 8h30 à 12h15 14h à 17h30

Samedi pendant la permanence des élus de 9h à 12h

Tout type de pile peut y être déposé : pile bouton, pile plate, batterie...

*Ne mettons plus nos piles usagées dans les sacs d'ordures ménagères.
Triions-les dans les points de collecte.*

